



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2025-7-16/2025-7-31]

**Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre**

Samedi 16 août.

Goma : 17 femmes formées à la couture, un geste de résilience dans l'ombre de la guerre. Dans la ville de Goma meurtrie par les conflits armés et l'insécurité persistante, une lueur d'espoir s'est allumée, le 15 aout, pour 17 femmes et filles vulnérables qui ont clôturé une formation en coupe et couture. Pendant trois mois, elles ont appris à confectionner des vêtements et divers articles textiles, dans le cadre d'un programme porté par l'ONG Afrikin-DRC, avec le soutien de la commune de Kontich en Belgique. L'objectif est de réduire la fragilité économique et sociale des femmes dans une région où les opportunités sont rares et les ressources limitées. Bien que modeste, cette action représente un véritable acte de résilience communautaire. Le coordinateur d'Afrikin espère que cette initiative contribuera à réduire la pauvreté.

Kisangani sous les eaux : appel urgent à l'aide après une pluie diluvienne de plus de 10 heures. Le déluge a commencé dès 5h30 pour ne s'arrêter que vers 16h00, affectant l'ensemble de la ville. Les quartiers situés le long des rivières et dans les zones marécageuses ont été particulièrement touchés. Des biens domestiques ont été endommagés, et plusieurs axes routiers sont désormais impraticables. Face à ce désastre, la population interpelle les autorités et sollicite une assistance urgente, tant sur le plan humanitaire que technique. Les familles sinistrées appellent également à la solidarité des personnes de bonne volonté. La population exhorte les autorités à suivre de près les travaux de réhabilitation en cours, afin d'éviter que « des millions de dollars ne soient engloutis inutilement dans des infrastructures défaillantes».

Au moins 850 femmes bénéficient d'un projet d'autonomisation économique et de promotion du leadership féminin à Nyiragongo (Nord-Kivu). Ce projet de six mois, soutenu par le PNUD et mis en œuvre par l'ONG Action Unie pour le Développement Intégral en RDC (Audi Congo), vise à offrir des formations en gestion financière, en épargne, ainsi que dans divers métiers tels que la coupe et couture, la pâtisserie, la boulangerie, entre autres. Les femmes retournées ont salué cette initiative, après avoir passé une partie de leur vie dans des camps de déplacés. Ce projet vise à soutenir les femmes de la région dans leur processus de relèvement après une période de crise.

Kinshasa : plus de 200 diplômés en douanes, accises et logistique sur le marché de l'emploi, formés à l'Institut supérieur des douanes, accises et logistique (ISDAL). Le Directeur général de l'ISDAL, a expliqué que cet établissement académique a été créé pour combler un vide dans l'appareil éducatif congolais. Il a par ailleurs exhorté les diplômés à devenir de véritables acteurs dans les domaines des douanes, des accises et de la logistique, afin de renforcer les capacités de la RDC dans ce secteur stratégique.

Processus de paix dans l'Est de la RDC: l'UA revoit sa copie avec ses partenaires régionaux. Un facilitateur supplémentaire a été nommé pour discuter de la situation dans l'Est de la RDC au nom de la Communauté de



développement d'Afrique australe et de la communauté d'Afrique de l'Est (SADC). Il s'agit de l'ex-président du Botswana, Mokgweetsi Masisi. La décision a été prise lors d'un sommet extraordinaire conjoint tenu en ligne, mercredi 13 août, avec le président congolais Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame. Mais alors que le dialogue entre l'AFC/M23 et le gouvernement congolais est au point mort, l'Union africaine (UA) veut recadrer le processus diplomatique. *Fixer le cadre*. Il fallait d'abord fixer le cadre. Ne pas donner l'impression de naviguer à vue. Plusieurs documents-cadres ont donc été adoptés. Désormais, le panel de cinq facilitateurs nommés par le sommet conjoint EAC-SADC dispose de ces termes de référence. Ce panel va conduire un processus dit « inclusif » de médiation pour l'Est de la RDC. Il sera dirigé par le médiateur togolais désigné par l'Union africaine. Autre décision, celle d'un secrétariat technique unique qui siégera à Addis-Abeba. *Logistique conséquente*. Mais pour tout cela, il faut des moyens et une logistique conséquente. Les chefs d'État ont adopté un cadre de mobilisation des ressources. D'abord, les fonds qui étaient prévus pour soutenir la mission militaire de la SADC, aujourd'hui retirée. Puis, l'argent de la Facilité de réserve de crise du Fonds pour la paix de l'UA. Ils comptent aussi solliciter des partenaires, comme l'Union européenne et même des fonds privés. Mais en interne, certains dirigeants mettent en garde : attention à ne pas sombrer dans la bureaucratie. Depuis le début de l'année, la fusion des initiatives de paix a été annoncée, mais sur le terrain, rien n'a vraiment avancé. (RFI)

RDC-Kenya : tensions ravivées après l'annonce de la nomination d'un consul à Goma. Dans un communiqué, Kinshasa dit avoir pris note de l'annonce par la présidence du Kenya de la désignation d'un consul général pour Goma. Le gouvernement congolais a insisté sur le fait que Goma, capitale du Nord-Kivu, demeure « sous occupation illégale du M23/AFC avec le soutien du Rwanda », une situation caractérisée, selon lui, par de graves violations des droits humains documentées par l'ONU. Dans ce contexte, Kinshasa a jugé « particulièrement inappropriée » toute annonce de nomination d'un consul à Goma, estimant qu'elle ne saurait être considérée comme l'aval des autorités congolaises. Cette mise au point intervient dans un climat de fortes tensions entre Kinshasa et Nairobi. On rappelle qu'en décembre 2023, le président kényan William Ruto avait réagi à la demande congolaise d'arrêter Corneille Nangaa et Bertrand Bisimwa, respectivement ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et responsable politique du M23, en déclarant : « Le Kenya est une démocratie. Nous ne pouvons pas arrêter chaque personne qui fait une déclaration ». Ces propos avaient choqué les milieux diplomatiques et provoqué des remous au sein de la classe politique congolaise. Dans la même période, Corneille Nangaa annonçait la création d'un mouvement politico-militaire baptisé « Alliance fleuve Congo », dont l'objectif affiché est de renverser le pouvoir de Kinshasa. La RDC avait réagi en rappelant son ambassadeur en poste au Kenya et en convoquant le chargé d'affaires kényan à Kinshasa pour obtenir des explications. (Actualité.CD)

Dimanche 17 août.

Sommet de la SADC à Madagascar: la situation dans l'est de la RDC au menu des discussions

Alors que la SADC, la Communauté de développement de l'Afrique australe, est désormais associée à l'EAC, la Communauté d'Afrique de l'Est, dans ses efforts de médiation, via un groupe commun de cinq facilitateurs, le conflit dans l'est de la RDC ne devrait pas être une priorité de ce 45^e sommet à Madagascar, selon Bob Kabamba, Professeur de sciences politiques à l'Université de Liège. « La signature des deux accords de Doha et Washington a eu pour effet de désavouer la médiation régionale, ce qui a marqué une rupture des pays de la région vis-à-vis de la RDC », analyse-t-il. « Ces pays s'étaient vraiment engagés dans une dynamique de médiation. Le Président angolais avait même été désigné comme médiateur par l'Union africaine, s'y était investi personnellement en organisant sommets et réunions pour essayer de dénouer ce conflit. On peut dire que Kinshasa va partir assez isolé à ce sommet et je serais étonné qu'il puisse y avoir des avancées ou des déclarations majeures sur la question congolaise au cours de ce sommet ». Selon l'entourage du Président Tshisekedi, la SADC a toujours un rôle diplomatique à jouer pour faire avancer la déclaration de principes de Doha et l'accord de Washington. Pour le politologue Christian Ndombo Moleka, les pays membres de la Communauté ont un intérêt stratégique à rester mobilisés sur ce dossier. « Le Congo est un pilier important de la politique énergétique de la SADC, avec notamment le projet Grand Inga qui avait pour finalité d'alimenter l'Afrique australe. Donc l'enjeu Congo, au-delà de l'enjeu sécuritaire, est un enjeu géopolitique, géostratégique et économique que ni la SADC ni l'EAC ne voudront lâcher. Plus la SADC, et notamment l'Afrique du Sud, se mobilisera sur la question congolaise, plus ils garantiront leur accès aux intérêts dans l'énergie ou les mines. Et donc ils voudront garder la possibilité de se repositionner dans cette dynamique qui se met en place », explique-t-il. (RFI)

Six morts dans le crash d'un aéronef près de Kisangani, survenu le 16 août. Selon des sources sécuritaires, une personne aurait survécu sur les 7 passagers à bord alors que cet appareil est complètement endommagé. Les mêmes sources rapportent que les circonstances de ce drame ne sont pas encore connues.

Ituri : la Monusco maintient ses casques bleus à Gina pour protéger les civils contre les groupes armés. Les soldats de la paix ont intensifié leurs patrouilles dissuasives régulières pour apaiser les populations locales face aux



menaces persistantes des groupes armés. Cette présence accrue fait suite à l'attaque survenue le 10 août dernier contre cette localité, perpétrée par la milice Codeco et ayant causé plusieurs morts parmi la population civile.

Le pont Kibi, qui relie le territoire d'Aru en Ituri, en RDC, au Soudan du Sud, s'est effondré le 14 août sous le passage d'un poids lourd transportant des marchandises. Cet effondrement a provoqué l'interruption du trafic, paralyssant ainsi l'acheminement des produits vivriers et autres biens essentiels vers les grandes agglomérations voisines. Il entrave aussi l'acheminement de l'aide humanitaire destinée à plus de 20 000 réfugiés sud-soudanais installés près de la frontière.

Instabilité sécuritaire à Beni : au moins neuf morts et des maisons incendiées lors d'une attaque des ADF. Selon des sources locales les assaillants ont tué plusieurs civils, incendié plusieurs maisons y compris une salle de cinéma, avant de se volatiliser. Cette nouvelle vague de violences a provoqué un déplacement massif des habitants vers des zones jugées plus sûres. Cette attaque s'inscrit dans un contexte d'insécurité chronique dans le territoire de Beni où les ADF multiplient les incursions meurtrières, causant de lourds bilans humains et matériels, et provoquant la peur parmi la population locale.

Des semences et outils aratoires remis à 400 ménages vulnérables de Masisi, qui sont retournés dans leur village. Cette assistance est distribuée dans le cadre du projet "Intervention vitale pour la population du Nord-Kivu" exécuté par la FOPAC avec l'appui de l'organisation internationale OXFAM. Ce projet veut aider ces ménages à reprendre leurs activités et à retrouver une certaine autonomie. Grâce à ce don, les familles peuvent non seulement cultiver des légumes pour leur propre consommation, mais aussi vendre une partie de leur récolte pour générer un revenu.

Réhabilitation de la route Mwenga-Bukavu : les autorités territoriales exigent l'implication des sociétés minières. L'administrateur demande à chacune des huit sociétés actives dans le secteur minier de mettre à la disposition d'une commission ad hoc : deux excavatrices, une chargeuse, deux camions benne et les carburants. Le territoire de Mwenga est pourtant reconnu pour sa forte production d'or dans la province du Sud-Kivu, ce qui renforce les attentes de la population en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Burundi : environ 35 000 réfugiés congolais font face à une situation d'insécurité alimentaire. Les réfugiés congolais installés au Burundi font face à une situation d'insécurité alimentaire, alerte l'Unicef dans un communiqué publié le 15 août 2025. Selon l'Unicef, au 31 juillet 2025, le Burundi comptait environ 35 000 réfugiés congolais. Parmi eux, 17 913 sont des femmes et 17 210 des hommes, dont plus de la moitié sont des enfants (18 615). Ces réfugiés fuient l'insécurité persistante dans l'est de la RDC depuis huit mois. Selon l'Unicef, leurs conditions de vie dans les sites d'accueil restent extrêmement précaires : manque d'eau potable, insalubrité, absence de soins de santé primaires, de soutien psychosocial, d'abris adéquats et d'accès à l'éducation pour les enfants. La crise humanitaire est aggravée par des épidémies. L'Unicef fait état de 11 cas de choléra signalés en juin 2025, de 2 cas de Mpox en phase de résorption, ainsi que de cas suspects de rougeole parmi les enfants. (La répartition montre que le site de Musenyi, dans l'ancienne province de Rutana, compte 15 382 personnes. Dans l'ancienne province de Cibitoke, 3 932 réfugiés sont logés dans des centres de transit, tandis que 15 809 autres vivent au sein des communautés hôtes. (RPA)

Lundi 18 août.

Est de la RDC : l'armée réaffirme sa détermination à "anéantir les ADF". Dans la nuit du 14 au 15 août, 32 civils ont été tués à Melia, un village du Lubero, et 9 autres ont perdu la vie samedi à Oicha lors d'une attaque de ces rebelles. « Les Fardc condamnent les récentes attaques des terroristes ADF. Traqués en profondeur et désorientés par la manœuvre des forces loyalistes, qui produit des résultats sur le terrain, ces derniers se vengent sur la population civile".

Nord-Kivu : la DGDA dépasse les assignations de 22 milliards de FC fixées pour juillet 2025. La régie financière a mobilisé un total de 25 milliards de FC (8,5 millions de dollars). Cette performance remarquable est attribuée à un afflux important d'importations concentré sur les postes frontaliers du grand nord de la province, notamment les cités frontalières de Kasindi et Nibili, ainsi que les villes de Beni et Butembo, qui ont été les principaux contributeurs. En revanche, d'autres postes frontières restent inaccessibles en raison de l'occupation par les rebelles de l'AFC/M23 depuis le début de l'année. La Direction générale des douanes et accises (DGDA) souligne aussi que la lutte renforcée contre la fraude douanière a joué un rôle clé dans cette réussite. La rigueur, la discipline imposées aux agents, aux opérateurs économiques et aux commissionnaires en douane ont permis d'éradiquer les circuits de fuite de recettes.

Kinshasa et le M23 restent divisés sur le projet d'accord, le Qatar veut relancer les négociations. Les dissensions restent importantes entre l'AFC/M23 et le gouvernement congolais. Le mouvement armé affirme que seule la mise en



œuvre complète de la déclaration de principes permettra la tenue du prochain cycle de négociations. En clair : il exige la libération de ses membres détenus avant de poursuivre les échanges. Kinshasa, de son côté, répond : « pas un seul prisonnier libéré ; revenez d'abord à Doha et on en discute dans l'accord », tel est le message. L'AFC/M23 refuse et insiste : la prochaine étape doit porter sur les causes profondes de la crise. Entretemps, le médiateur qatari tente de pousser les deux camps. «Nous reconnaissions les difficultés sur le terrain et espérons qu'elles pourront être surmontées rapidement grâce au dialogue et à un engagement sincère», a confié à RFI un responsable qatari. Selon nos informations, les deux délégations sont censées se retrouver à Doha dès ce mercredi, après le travail de facilitation mené par le Qatar. C'est possible que l'AFC/M23 envoie des délégués. L'AFC/M23 insiste : il ne s'agira pas de discuter tout de suite des causes profondes, mais d'abord de l'application de la déclaration de principes et des préalables avant d'aller plus loin. (RFI)

76 violations graves contre des défenseurs de l'environnement recensées en 6 mois. L'ONG Alerte congolaise pour l'environnement et les droits de l'homme (ACEDH) pointe du doigt les territoires occupés par les groupes armés AFC-M23 et Wazalendo, notamment dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Cinq leaders communautaires ont été tués dans les territoires de Rutshuru et Masisi. « Les auteurs de ces violations ne sont jamais inquiétés. Pourtant, cette loi existe. Les défenseurs dans les zones minières, pétrolières, de pêche ou forestières sont les plus exposés ». Ce rapport est un outil de plaidoyer : « Il interpelle l'État congolais sur ses responsabilités. Ces défenseurs protègent les biens communs, notre environnement, face à l'urgence climatique que traverse la RDC ».

Les filières de Médecine de 17 universités accréditées par le CNOM. La liste des universités congolaises, dont les facultés de médecine sont accréditées par le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) a été publiée le 16 aout à Kinshasa. Elles sont au total dix-sept. L'accréditation des facultés de médecine de la RDC a été décidée au terme d'un contrôle de viabilité mené en décembre 2024. Dix-sept établissements universitaires ont été retenus.

Trafic paralysé sur l'axe Mahagi–Bunia, théâtre des opérations militaires contre la CRP. La RN27, reliant Mahagi à Bunia, est désormais presque déserte. Les opérations militaires des Fardc contre les miliciens de la Convention pour la révolution populaire (CRP) de Thomas Lubanga ont plongé cette zone dans un silence inquiétant. De Solenyama à Jina, en passant par Iga-Barrière et Lopa, les villages traversés semblent figés. Les maisons sont fermées, les marchés abandonnés, les étals désertés. À Iga-Barrière, pourtant poumon commercial de la région, seuls quelques jeunes et militaires sont visibles. Les rares civils gardent leurs distances, évitant tout contact. À Linji, le climat reste lourd : les crépitements d'armes automatiques et les obus rappellent que les affrontements sont loin d'être terminés.

RDC : Le Qatar partage un projet d'Accord à Kinshasa et au M23. Avant la reprise du cycle de négociations à Doha, le médiateur qatari a remis "un projet d'accord de paix" aux deux parties belligérantes : les rebelles de l'AFC/M23 et Kinshasa. C'est peut-être un nouveau départ qui s'annonce après qu'un responsable qatari a précisé dimanche (17.8) que son pays s'apprêtait à accueillir, dans quelques jours à Doha, un important cycle de négociations sur le projet d'accord de paix qui a été partagé avec les deux parties. Le gouvernement de la République démocratique du Congo exige, notamment, un retrait complet des rebelles de l'AFC/M23 et la fin de leur soutien extérieur. Alors que les rebelles réclament des garanties politiques et sécuritaires avant tout désarmement, sans oublier l'échange des prisonniers sur lequel ceux-ci insistent. **Mécanisme de suivi.** Kinshasa souligne l'importance d'un mécanisme de suivi pour le respect des engagements.

"Nous avons besoin d'un mécanisme neutre sur le terrain pour vérifier le retrait et le désarmement, parce que la paix ne saura venir ni d'une capitulation unilatérale, ni d'une impunité totale, mais d'un compromis bien surveillé et bien équilibré entre les deux parties" indique un cadre de l'UDPS, le parti du président Félix Tshisekedi. Le chercheur Reagen Miviri de l'institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence (Ebuteli) redoute, d'ailleurs, une escalade si rien n'est fait. "Vraisemblablement que la médiation savait qu'il y avait des points de blocage, notamment, l'échange des prisonniers qui ne s'est pas matérialisé et le cessez-le-feu qui tarde à se réaliser. Il y a besoin que la médiation soit proactive. Sinon, il y a risque d'escalade, surtout que les extrémistes de tout bord ont repris la parole" s'inquiète le chercheur. **Poursuite des affrontements.** La RDC et l'AFC-M23 ont signé le 19 juillet dernier à Doha, une déclaration de principes réaffirmant leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu permanent. Mais les affrontements se poursuivent, surtout dans la province du Sud-Kivu, où après d'intenses combats, la localité de Kaniola, dans le territoire de Walungu, est passée sous contrôle rebelle, la semaine dernière. Alors que les deux parties s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu, une source proche de la société civile du Sud-Kivu fait état de renforcement de positions de part et d'autre en préparation des combats. (Deutsche Welle)

Mardi 19 août.



Pluies torrentielles à Kalehe : 11 morts et des dégâts importants. Ces intempéries ont également provoqué des dégâts matériels conséquents, avec des maisons écroulées qui ont laissé plusieurs familles sans abri, exposées aux conditions climatiques. Ces pluies s'inscrivent dans un contexte récurrent d'inondations et d'éboulements au Sud-Kivu, où les dégâts humains et matériels sont régulièrement importants lors de la saison des pluies, rapporte la société civile.

« Kinshasa croit aux accords, le terrain s'embrace et l'opposition dénonce la balkanisation » (Le Potentiel). Malgré la signature des accords de paix entre la RDC et le Rwanda à Washington, puis entre Kinshasa et les rebelles de l'AFC/M23 à Doha, l'Est de la RDC demeure en proie à une insécurité grandissante. Les engagements pris dans le cadre de ces deux processus de paix semblent avoir volé en éclats, Kigali et ses alliés de l'AFC/M23 multipliant les attaques contre les positions de l'armée congolaise. Entre-temps, le président de l'Ecidé, Martin Fayulu, alerte sur un plan de balkanisation visant à morceler le pays. La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) dénonce de nouvelles atrocités et accuse le régime rwandais de nourrir des visées expansionnistes.

Début des travaux de la Revue annuelle d'évaluation des activités de l'Inspection scolaire. La ministre de l'Éducation nationale, a salué l'engagement des inspecteurs et les a invités à faire de l'école un véritable laboratoire de la démocratie. Elle a souligné leur résilience face aux crises sanitaires, sécuritaires et environnementales, affirmant que « malgré les obstacles, l'éducation n'a jamais été reléguée au second plan ». Elle a également abordé les innovations numériques dans le secteur éducatif, notamment la publication accélérée des résultats de l'Examen d'État 2025. L'inspecteur général a, de son côté, exhorté les inspecteurs à maîtriser les outils numériques afin de bâtir une inspection scolaire moderne, résiliente et transformatrice. Ce forum est placé sous le thème : « De la résilience à une inspection scolaire efficiente, inclusive et citoyenne pour la transformation qualitative de l'école ».

Les Etats-Unis visent des mines sous contrôle de l'AFC-M23. Le processus vers la signature d'un accord de partenariat minier entre la RDC et les États-Unis se poursuit. Mais certains des minerais stratégiques ciblés par les Etats-Unis (les 3T) se trouvent dans la zone sous contrôle des rebelles de l'AFC-M23. Ce qui soulève des interrogations sur l'accès à ces ressources. "Un pays en guerre ne peut pas nouer un partenariat avec un autre. Les États-Unis sont une démocratie et donc, ils doivent être respectueux des droits humains. On ne peut pas conclure un partenariat avec un pays dont une partie du territoire est sous contrôle des rebelles et des agresseurs. Il faut d'abord résoudre cette question de l'insécurité dans l'Est du pays avant toute signature" Des Congolais expriment leur crainte de voir les États-Unis exploiter les minerais stratégiques dans différentes provinces congolaises sans que cette exploitation ne débouche sur un retour de la paix dans l'Est du pays. Le consortium de la société civile "Le Congo n'est pas à vendre" appelle pour sa part à plus de transparence. Il insiste pour que les partenariats en cours de négociation entre Kinshasa, Kigali et Washington garantissent pleinement les droits et les intérêts du peuple congolais dans l'exploitation des ressources naturelles. (Deutsche Welle)

La RDC et les USA décident de renforcer leur coopération judiciaire. Le nouveau ministre de la Justice, a reçu ce 19 aout l'ambassadrice des États-Unis en RDC. Au cœur de leur échange : la coopération bilatérale dans le domaine judiciaire, avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption. La diplomate américaine a réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner la RDC dans le renforcement de son système judiciaire et dans d'autres secteurs clés du développement.

Nyunzu : plaidoyer pour les droits fonciers des peuples pygmées dans le Tanganyika. Cette rencontre visait à favoriser la cohabitation pacifique entre Pygmées et Bantous, et promouvoir un développement inclusif. Les discussions ont porté sur : les obstacles à l'accès à la terre, l'importance des titres fonciers, l'accompagnement des communautés dans les démarches administratives. « Nous voulons obtenir la rétrocession des terres aux Pygmées pour relancer des activités de régénération de la biodiversité et garantir un accès équitable aux ressources pour les deux communautés » Chefs coutumiers, leaders autochtones et représentants communautaires ont salué cette démarche, qui vise à corriger les inégalités historiques et à bâtir une cohésion durable dans la région.

Mercredi 20 août.

Projet d'accord RDC-M23: vers une force spéciale intérimaire pour sécuriser les zones conquises ? C'est une proposition audacieuse, censée contenter tout le monde. D'un côté, Kinshasa qui refuse l'idée d'une force tampon. De l'autre, l'AFC/M23 qui rejette l'idée de quitter les zones qu'elle contrôle. Le projet prévoit donc une « Force spéciale intérimaire », seule autorisée à opérer dans les zones jusque-là gérées par l'AFC/M23. Elle ne devrait pas intervenir en dehors de ces zones, et ses membres ne pourraient pas être envoyés ailleurs sans leur consentement. Le recrutement serait supervisé par un mécanisme multilatéral : jusqu'à 50 % issus de l'AFC/M23, l'autre moitié composée de policiers congolais (PNC) et de civils locaux, mais pas de l'armée. Cette force spéciale serait placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et le recrutement serait encadré par un mécanisme multilatéral de suivi. Cette force spéciale intérimaire



fonctionnerait sous un mandat temporaire de 5 ans, renouvelable si nécessaire, toujours sous la supervision du mécanisme multilatéral de suivi. À la fin de ce mandat, la force serait dissoute et ses membres intégrés, de manière progressive et encadrée, soit dans l'armée congolaise, soit dans la police nationale congolaise. Mais un obstacle de taille subsiste : le projet précise que cette force vise à intégrer de façon harmonieuse les membres éligibles de l'AFC/M23. Or, l'Assemblée nationale a déjà interdit l'intégration des membres de groupes armés dans l'armée. En clair, c'est une forme de cogestion de la zone contrôlée par l'AFC-M23 qui est envisagée. Ce n'est encore qu'un projet d'accord, un draft. Les parties doivent maintenant en discuter. Son contenu pourrait évoluer ou être tout simplement rejeté par l'une ou l'autre partie. (RFI)

Djugu : le PAM distribue des vivres à près de 4 700 ménages déplacés sur le site de Jaiba. Cette assistance humanitaire cible principalement les familles victimes des attaques répétées de la milice Codeco, qui vivent dans une grande précarité depuis plusieurs semaines. La distribution comprenait de la farine de maïs, de l'huile végétale et du sel. Pour les bénéficiaires, cette aide constitue un soulagement, bien que jugée insuffisante face à leurs besoins urgents au quotidien. Ils estiment cependant que la ration alimentaire fournie devrait leur permettre de tenir environ deux semaines.

Des cas de violences et de mariages précoces dus à la promiscuité sur le site de Jaiba. Le chef du groupement Jaiba, attribue cette situation à la promiscuité dans laquelle vivent les familles sur ce site. Il n'y a aucune intimité et toute la famille dort entassée dans des abris exigus. D'autre part, de nombreuses filles se livrent à la prostitution, tandis que d'autres se marient précocement. En attendant, ces familles continuent de vivre un véritable calvaire, exposées aux intempéries et à diverses formes de violences.

Maniema : lancement officiel du vaccin contre le paludisme pour protéger les enfants et les femmes enceintes. Selon la division provinciale de la santé, le paludisme est responsable de 60 % des cas de morbidité et de mortalité au Maniema. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les principales victimes de cette maladie, ce qui justifie l'introduction urgente de ce vaccin. « C'est la première fois que nous avons accès à un vaccin contre la malaria dans notre province. C'est une grande opportunité, car cette maladie tue plus que beaucoup d'autres », a-t-il déclaré.

Des rebelles soutenus par le Rwanda ont massacré des civils en RDC, selon HRW. Au moins 140 personnes ont été tuées en juillet dans l'est de la RDC par les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, a révélé mercredi Human Rights Watch (HRW) dans un rapport. Cette nouvelle alerte souligne la persistance d'un niveau élevé de violence, et ce malgré les pourparlers de paix menés sous l'égide des États-Unis et du Qatar. L'organisation de défense des droits humains apporte de nouveaux éléments sur cette vague de tueries, initialement rapportée par Reuters en juillet. Selon HRW, le nombre total de victimes dans le territoire de Rutshuru pourrait dépasser les 300, rejoignant ainsi les conclusions similaires publiées le mois dernier par les Nations unies. Le rapport s'appuie sur des témoignages de civils ayant survécu aux massacres, détaillant le déroulement des attaques. Une femme, témoin de l'assassinat de son mari à la machette par le M23, a raconté avoir été contrainte de marcher toute la journée jusqu'à une rivière en compagnie d'environ 70 femmes et enfants. « Ils nous ont ordonné de nous asseoir au bord de la rivière, puis ils ont commencé à tirer sur nous », a-t-elle confié. Elle explique avoir survécu en tombant dans la rivière sans être touchée par les balles. Un autre homme, cité dans le rapport, a raconté avoir vu de loin les rebelles du M23 tuer sa femme et ses quatre enfants, âgés de neuf mois à dix ans, après avoir échoué à revenir à temps pour les sauver. Ces tueries sont survenues quelques semaines seulement après la signature, le 27 juin, d'un accord préliminaire négocié par les États-Unis entre la RDC et le Rwanda, ainsi qu'après l'ouverture de négociations de paix au Qatar entre Kinshasa et les rebelles du M23. Le M23 a toujours nié toute implication dans ces massacres. Le groupe n'a pas répondu aux sollicitations concernant le rapport de HRW. D'après l'organisation, les témoignages recueillis indiquent que les attaques ont visé au moins 14 villages et zones agricoles situés près du parc national des Virunga, dans l'est du Congo, durant le mois de juillet. Sur la base de 25 témoignages, de personnels médicaux, de membres des Nations unies et d'autres sources, HRW précise que la majorité des victimes étaient issues de la communauté Hutu, ainsi que quelques membres de l'éthnie Nande. Human Rights Watch exhorte le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union européenne et les gouvernements à élargir les sanctions, à intensifier les efforts d'arrestation et de poursuites, et demande au Rwanda d'autoriser l'accès des experts médico-légaux des Nations unies et d'organisations indépendantes dans les zones sous contrôle du M23. (Reuters)

Décès de Monseigneur Edouard Kisonga à Kinshasa. Monseigneur Edouard Kisonga, évêque auxiliaire émérite et vicaire général de l'Archidiocèse de Kinshasa, est décédé mercredi 20 août à l'hôpital Monkole. Il y était admis depuis lundi dernier pour des soins appropriés. Il avait accompli 75 ans depuis le 26 avril 2021.

Jeudi 21 août.

Formation professionnelle : environ 34 600 candidats inscrits aux épreuves nationales en RDC, de fin de formation professionnelle à travers tout le pays. Répartis dans 122 filières classiques, les finalistes voient dans ces



examens une occasion de valoriser leurs compétences à travers des documents officiels. Parmi ces filières figurent notamment la photovoltaïque, les sapeurs-pompiers, le froid industriel, la sculpture, l'appareillage technique, la phytopharmacie, la santé mentale, entre autres. Selon l'Inspecteur général à la Formation professionnelle, les candidats qui vont réussir peuvent intégrer directement le marché de l'emploi.

Reprise des activités à Komanda : près de 85% de la population déplacée est de retour. Les activités économiques ont repris normalement, avec l'ambiance animée propre aux marchés, notamment au centre commercial situé au carrefour des RN4 et 27. Les marchés, boutiques, hôtels et restaurants fonctionnent pleinement, affichant même une forte affluence. La circulation est intense, avec motos, transports en commun et camions chargés de vivres qui circulent sans relâche.

Le gouvernement interdit la taxe sur les exportations agricoles. Le ministre du Commerce extérieur, a formellement interdit à l'Office congolais de contrôle (OCC) de percevoir une taxe de 10 USD par tonne sur les productions agricoles destinées à l'exportation. Cette décision fait suite aux plaintes de l'Association des exportateurs de cacao-café et de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), qui dénonçaient une mesure jugée illégale et nuisible au climat des affaires. En supprimant cette taxe, le gouvernement congolais entend favoriser la compétitivité des produits agricoles sur les marchés internationaux et améliorer l'environnement économique du pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la ratification récente de l'Accord de facilitation des échanges commerciaux de l'Organisation mondiale du commerce.

Renforcement de la coopération judiciaire entre la RDC et la Chine. Le ministre congolais de la Justice et Garde des Sceaux, a reçu en audience l'ambassadeur de Chine en RDC. L'entretien de deux heures, a permis aux deux parties d'explorer plusieurs axes de collaboration. Le diplomate chinois a évoqué plusieurs pistes de coopération, notamment : l'échange d'expertise, les visites officielles, la formation professionnelle et le renforcement des capacités institutionnelles.

Est de la RDC: Washington hausse le ton face aux violences perpétrées par le groupe AFC/M23. Washington juge ces violences « inacceptables » et appelle toutes les parties à respecter le cessez-le-feu prévu dans la Déclaration de principes signée à Doha entre la RDC et l'AFC/M23. C'est le deuxième communiqué américain en une semaine. Le 15 août, le conseiller principal pour l'Afrique au département d'État, avait déjà condamné la recrudescence des violences dans l'Est et insisté sur la nécessité d'une mise en œuvre rigoureuse de l'accord de paix. Quelques jours plus tôt, le Département du Trésor avait sanctionné cinq entités accusées d'exploitation illégale et de contrebande de minerais dans la zone minière de Rubaya. Ces prises de position traduisent surtout l'agacement de Washington face à la dégradation de la situation sur le terrain. Les réunions se multiplient, alors que la situation reste dramatique. Les engagements sont signés, mais pas respectés. La réunion du Conseil de sécurité doit désormais permettre d'ouvrir le débat avec d'autres partenaires et membres du Conseil de sécurité. (RFI)

Procès Joseph Kabila : la partie civile réclame 24 milliards USD au titre des dommages causés à l'Etat congolais. Au procès contre Joseph Kabila, sénateur à vie, les avocats de la partie civile réclament plus de 24 milliards des dollars au titre des dommages et intérêts causés à l'Etat congolais par l'ancien président de la République. Lors de cette audience publique, les avocats ont plaidé pour que l'infraction initiale de trahison soit requalifiée en espionnage, arguant que Joseph Kabila serait un étranger d'origine rwandaise ayant usurpé la nationalité congolaise. Ils demandent sa déchéance de nationalité, affirmant que son identité aurait été falsifiée par feu le ministre de la Défense Ngoy Mukena, qui lui aurait attribué le nom de Kabange, alors qu'il s'appellerait en réalité Hyppolite Kanambe. A l'audience introductive, le ministère public avait présenté Kabila comme Congolais, fils de Laurent-Désiré Kabila et Mme Sifa, confirmant sa nationalité congolaise. Cette divergence sur l'identité du prévenu est au cœur des tensions entre les parties. Le réquisitoire de l'organe de la loi est prévu pour ce vendredi 22 août, avant que la Haute Cour militaire ne rende son verdict.

Contestation de la nationalité congolaise de Kabila : “Manipuler l'identité d'un ancien Chef d'Etat à des fins politiciennes est un crime d'État” (Néhémie Mwilanya). Face à ces révélations, l'un de ses bras droit à réagi, Néhémie Mwilanya, ancien directeur de cabinet de Joseph Kabila alors aux affaires, a fustigé la manipulation de l'identité de l'ancien chef de l'Etat. Il dénonce une démarche politique qu'il qualifie de crime d'Etat. “Manipuler l'identité d'un ancien Chef d'Etat, fils d'un héros national, dont la mère biologique ainsi que les membres de la fratrie sont vivants, juste à des fins politiciennes est un crime d'Etat. Ces plaies que l'on ouvre à cœur joie aujourd'hui seront difficiles à panser demain”, a-t-il écrit. Dans leur argumentaire, les avocats des parties civiles ont avancé que la nationalité du prévenu a une incidence sur la qualification de l'infraction de trahison lui reprochée, puisque, ajoutent-elles, celle-ci ne peut être commise que par un Congolais. Ainsi proposent-ils que l'infraction soit requalifiée en «



espionnage », car commise par un étranger contre la République démocratique du Congo. Sa formation politique, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a crié sur une « mise en scène ». Selon Ramazani Shadary, secrétaire permanent du parti de Kabila, l'objectif est « d'écartier un acteur politique majeur de l'opposition congolaise, à la place d'une démarche qui devait plutôt privilégier une démarche pour la paix et la cohésion nationale ». (Actualité CD)

Vendredi 22 août.

Peine de mort requise contre l'ancien président Joseph Kabila. L'auditeur général Lucien-René Likulia, représentant du ministère public, a appelé les juges du tribunal militaire à condamner « à la peine de mort » Joseph Kabila pour « crimes de guerre », « trahison », et « organisation d'un mouvement insurrectionnel », ainsi qu'à 15 ans de prison pour « complot ». Le général Likulia estime avoir démontré les liens forts qui existeraient entre l'ex-dirigeant et le mouvement rebelle AFC/M23. Propos cristallisant ce lien, selon lui, le fait pour Kabila d'avoir affirmé au magazine sud-africain Sunday Times que le M23 « représentait les aspirations du peuple congolais. ». Il y a aussi la présence de Kabila à Goma passant par le territoire rwandais, fait selon le haut magistrat qui dénote d'une parfaite collaboration. Il s'est aussi basé sur des témoignages de quelques acteurs politiques et un condamné pour asseoir son accusation. Joseph Kabila est ainsi jugé pour tous les crimes attribuables l'AFC/M23. Et sans surprise, la peine de peine est requise à son encontre. Les juges promettent de rendre leur verdict dans les prochaines semaines. (RFI)

L'AFC-M23 menace de fermer les médias à Bukavu. L'ONG Journaliste en Danger (JED) rappelle que l'accès à l'information constitue un droit fondamental, tout en dénonçant les intimidations visant à museler la presse locale. Selon JED, qui s'appuie sur des informations recueillies auprès de plusieurs sources à Bukavu, les menaces ont été proférées lundi lors d'une rencontre avec les responsables des médias. Dans un contexte économique déjà difficile, JED révèle que les médias ont été contraints de payer des redevances aux autorités de facto : la redevance annuelle (250 \$), l'autorisation de fonctionnement (200 \$), l'assignation de fréquence 200 \$ pour la radio et 400 pour la télévision. Toujours selon JED, ce cadre de la rébellion a averti que tout média qui refuserait de se soumettre à ces exigences s'exposerait à une fermeture immédiate. Les professionnels des médias ont également reçu l'ordre de ne pas diffuser des informations valorisant le pouvoir de Kinshasa, les FARDC ou leurs alliés Wazalendo. Il s'agit d'une ingérence jugée inacceptable et illégale.

76 prêtres catholiques exigent la levée immédiate de l'état de siège en Ituri. Ces religieux prennent pour preuve la détérioration de la situation sécuritaire depuis juillet 2025, marquée par des tueries, arrestations et détentions arbitraires, extorsions, menaces et tortures touchant les communautés locales. Ils réclament également l'organisation d'enquêtes « crédibles » afin d'arrêter et juger, sans distinction, tous les auteurs des crimes commis dans la province. Ces prêtres dénoncent que ces violences ont même atteint l'Église catholique. Ils rappellent le saccage et la profanation de la paroisse Saint Jean de Capistran à Lopa par des miliciens Codeco, ainsi que l'attaque meurtrière attribuée aux ADF contre la paroisse Bienheureuse Anuarite de Komanda, survenue il y a quelques semaines. Ils illustrent aussi leur plainte par de nombreux enlèvements de civils sans défense et par la profanation, le 19 août dernier, de la Propédeutique Saint Kizito de Bunia. Ces faits témoignent, selon eux, de l'inefficacité des forces de l'ordre, de l'échec de l'état de siège, et de l'inaction de la Monusco. Ils appellent les FARDC à traquer tous les groupes armés sans distinction.

Reprise des négociations entre le gouvernement et le groupe AFC/M23 à Doha. Ces discussions visent deux choses. D'abord à s'assurer de la mise en œuvre intégrale de la Déclaration de principes signée à Doha le 19 juillet. Mais un point bloque d'emblée : l'AFC/M23 attend toujours la libération de ses prisonniers. Kinshasa, de son côté, ne le souhaite pas pour l'instant et insiste pour que cette question fasse partie de l'accord final. Résultat : aucune des deux parties n'est prête à céder. Comme pour marquer son intransigeance, l'AFC/M23 a dépêché une délégation restreinte : seulement deux habitués des négociations. Leur mandat est clair : discuter uniquement du cessez-le-feu et de la libération des prisonniers. Le deuxième objectif de ce nouveau round, selon des sources proches des discussions, est de parvenir à un accord de paix global et durable. Pour l'heure, ce n'est pas encore le cas. Un projet d'accord préparé par la médiation est déjà sur la table.

Kinshasa : 35 enfants réunifiés avec leurs familles grâce à l'association Karibu, après 23 jours d'accompagnement psycho-social, de médiation et de remise à niveau. À cette occasion, les enfants ont reçu des fournitures scolaires : cahiers, stylos, tissus d'uniformes, un geste symbolique qui marque leur réintégration dans le circuit éducatif. Depuis sa création en 2003, Karibu a réuni plus de 1 600 enfants avec leurs familles. L'association agit aussi sur les causes profondes du rejet familial : précarité, isolement, perte de repères, en soutenant les familles par des formations, et des microcrédits.



Au moins 5 000 ménages de Kindu reçoivent 90 tonnes de semences grâce au programme PADRIR. La dotation comprend plusieurs variétés stratégiques : Maïs, Riz, Arachide, Soja, Boutures de manioc. Ces semences proviennent des agris multiplicateurs et de l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique (INERA) Salubezya. « Ces semences vont permettre de booster la filière semencière dans la province, en augmentant la production et en servant tous les opérateurs, des multiplicateurs aux petits producteurs ».

Réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la crise en RDC. "L'agenda, tant pour l'AFC/M23 que pour la RDC, reste de poursuivre les offensives militaires afin de gagner du terrain et d'obtenir une dynamique favorable en vue de potentielles négociations. La réunion d'aujourd'hui n'ajoutera pas grand-chose. Elle portera surtout sur la question des droits de l'homme. C'est peut-être, du côté de l'Onu, une manière d'accentuer la pression sur les deux belligérants pour les pousser à privilégier la voie des négociations". Pour l'historien Jean-Marie Vianney Kazunguzibwa, enseignant à l'Institut supérieur pédagogique de Bukavu et président de la Ligue pour les intérêts du Kivu. "ces guerres imposées dans l'est de la RDC reposent sur des intérêts économiques, comme l'a rappelé Washington. Les autres motivations ne sont que des fantasmes ou des habillages des auteurs et parrains de ces conflits. Aujourd'hui, Washington doit insister sur l'application du cessez-le-feu prévu dans les récents accords. C'est ce cessez-le-feu qui doit mettre fin aux crimes impunis, responsables de la transformation de notre pays en un immense cimetière". Sur le terrain, la situation humanitaire reste préoccupante. Les populations civiles continuent de fuir leurs localités à cause des affrontements. (Deutsche Welle)

Samedi 23 août.

Les États-Unis et la France condamnent les atrocités contre les civils dans l'Est de la RDC. Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni en urgence le 22 août. Les États-Unis ont dénoncé la gravité des massacres : «les massacres commis par le M23, appuyé par le Rwanda, contre les civils dans le territoire de Rutshuru et ailleurs sont atroces et les États-Unis les condamnent fermement. La poursuite des hostilités va à l'encontre des accords signés par les parties. Les États-Unis exigeront que les saboteurs de la paix rendent des comptes et nous exhortons les membres du Conseil de sécurité à émuler cet exemple ». La représentante des États-Unis a exhorté au respect du calendrier établi en vertu de l'accord de paix du 27 juin, « y compris le retrait des forces rwandaises ». Le contrôle de la région doit revenir à la RDC avec une structure gouvernementale représentative de différentes communautés, a-t-elle estimé.

TICAD9 : la RDC retirée de la liste des pays non éligibles aux crédits japonais. Le ministre de l'Économie nationale, s'est réjoui de cette décision : « le retrait de la RDC de cette liste ouvre la voie à des financements plus ambitieux, permettant aux entreprises japonaises de participer à des projets structurants comme le projet Inga, ainsi qu'à d'autres initiatives en cours d'élaboration ». Il a précisé que cette évolution est le fruit de réformes macroéconomiques engagées par le gouvernement, notamment : l'effacement partiel de la dette, l'assainissement du cadre budgétaire, la stabilisation des indicateurs économiques clés.

Affaire des 17 établissements autorisés à organiser la filière médecine : l'ESU rappelle que le CNOM n'a pas qualité pour mener une telle démarche. Le ministère de l'Enseignement supérieur, universitaire, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (ESU) rappelle que le Conseil national de l'ordre des médecins n'a pas compétence pour effectuer une telle démarche. Le ministère précise que le contrôle de la viabilité des établissements d'enseignement supérieur relève exclusivement de sa compétence en tant qu'autorité de tutelle. Tout en appelant la communauté universitaire et l'opinion publique à la sérénité, le ministère souligne que le retrait du communiqué signé par le Conseil national de l'ordre des médecins s'impose, en raison des conséquences fâcheuses liées à l'illégalité de cette initiative.

Droits des femmes : accès des femmes à la terre et à la propriété, un droit encore théorique en RDC ? « En matière foncière, la Loi n°73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier, telle que modifiée, reste le texte de référence. Elle ne contient aucune disposition discriminatoire à l'égard des femmes : toute personne peut acquérir, posséder et transmettre des terres. En théorie donc, une femme congolaise a les mêmes droits qu'un homme pour acheter une parcelle, hériter d'une concession ou gérer un patrimoine foncier ». Sur le terrain, la situation est plus complexe. Les obstacles ne viennent pas toujours de la loi, mais de la pratique. Dans plusieurs provinces, la tradition continue d'imposer que les terres familiales soient attribuées uniquement aux héritiers masculins. Les femmes sont souvent invitées à se contenter d'un droit d'usage limité, par exemple cultiver, mais pas vendre ni hypothéquer ». Dans certaines chefferies coutumières, la délivrance d'un certificat d'enregistrement à une femme célibataire est encore perçue comme une exception. Au-delà des coutumes, les lenteurs administratives compliquent aussi l'accès des femmes à la propriété. Les services fonciers sont souvent saturés, les frais de dossiers exorbitants, et les risques de double attribution de titres découragent de nombreuses femmes. Ce contexte favorise les abus : certaines



veuves, par exemple, voient leurs terres confisquées par la belle-famille, avec la complicité de fonctionnaires locaux, malgré leurs droits légaux.

L'héritage constitue un autre terrain où l'écart entre textes et pratiques est flagrant. Selon le Code de la famille (révisé en 2016), la fille et le fils sont censés hériter à parts égales. Mais dans la réalité, dans de nombreuses communautés, les filles héritent peu ou pas de terres. « Lorsqu'une femme revendique son droit successoral, elle est parfois accusée d'aller contre la coutume, voire de menacer l'unité familiale ». En théorie, plusieurs mécanismes existent pour protéger les droits fonciers des femmes : « Mais ces recours nécessitent du temps, des moyens financiers et une certaine connaissance des lois; trois conditions qui ne sont pas toujours réunies pour les femmes, surtout en milieu rural ». **(Actualité CD)**

Plus de 20 600 femmes sélectionnées dans le cadre du programme « Soutien aux femmes micro-entrepreneures ». Ce programme s'inscrit dans le cadre du Projet TRANSFORME (Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi), soutenu par l'Association internationale de développement (IDA) et le gouvernement congolais. Le projet TRANSFORME poursuit trois finalités principales : - Professionnaliser les femmes entrepreneures : appuyer la création de nouvelles entreprises et améliorer les performances des PME existantes grâce à la modernisation technologique. - Favoriser l'inclusion financière : renforcer les garanties de crédit, faciliter l'accès aux services financiers numériques et améliorer les opportunités de financement pour les entrepreneures.- Développer un écosystème entrepreneurial inclusif : impliquer les institutions publiques et privées afin d'offrir un soutien global et durable à l'entrepreneuriat féminin. La première phase de formation a permis aux femmes candidates, inscrites volontairement, de renforcer leurs compétences en gestion, marketing, élaboration de plans d'affaires et inclusion financière.

Dimanche 24 août.

Dégradation de la RN27 entre Bunia et Mahagi : un calvaire pour les usagers. Bourbiers, dégradation avancée... les conducteurs dénoncent une situation devenue insupportable. La RN27 est pourtant une route essentielle : elle relie Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri à Mahagi, territoire frontalier, constituant ainsi un corridor économique vers les pays voisins. Sa dégradation freine les échanges commerciaux et entraîne une hausse du coût du transport, affectant directement les commerçants et les consommateurs. Les plaintes des usagers se multiplient, mais aucune réponse durable n'a été apportée par les autorités compétentes. **Recrudescence des extorsions sur la RN27 : les autorités de l'Ituri promettent des mesures.** Des coupeurs de route armés s'attaquent aux usagers, emportant argent, téléphones et autres objets de valeur. Le dernier incident en date remonte à vendredi 22 août, lorsqu'un groupe armé a braqué plusieurs camions et véhicules de transport en commun. Cette insécurité croissante met en péril la vie de dizaines de personnes.

Procès Kabila: Katumbi élève la voix et appelle au dialogue. Dans une déclaration rendue publique samedi, le mouvement politique de Moïse Katumbi, Ensemble pour la République, a fermement dénoncé le procès intenté contre l'ancien président Joseph Kabila Kabange. Le ministère public a réclamé la peine de mort pour l'ex-Chef de l'État, qui est jugé par contumace en raison de son soutien aux rebels de l'AFC-M23, actuellement en contrôle de plusieurs zones de l'Est du pays. Selon le parti de Katumbi, le procès de Kabila s'apparente à une «manœuvre politique délibérée» qui pourrait exacerber les tensions dans un pays déjà en proie à une crise profonde, mettant ainsi en péril les efforts de paix engagés à Doha et à Washington. «La paix ne pourra émerger de la terreur, mais plutôt d'un dialogue. Écarter un acteur clé tel que Joseph Kabila ne fait que l'inciter, lui et d'autres, à se radicaliser et à favoriser le désordre. Cela condamne les initiatives de Doha et de Washington à l'échec. C'est jouer avec le feu et précipiter la Nation dans un cycle perpétuel de violences et de vengeances», a averti Ensemble pour la République, en incriminant le régime de Tshisekedi d'avoir «transformé la justice en instrument répressif contre les opposants» et de vouloir «diviser un peuple déjà éprouvé». Pour contrer la «dérive autoritaire» du régime de Tshisekedi, Katumbi et son équipe ont lancé un appel à la mobilisation générale des forces politiques et sociales en faveur d'un «dialogue inclusif sous une médiation digne de confiance». Pour Katumbi et ses alliés, ce dialogue constitue une «ultime occasion de sauver la RD-Congo d'un gouffre». **(AfricaNews)**

Projection du film « NUR » : un regard poignant sur les souffrances des civils victimes des exactions des ADF à Beni. Le film « NUR », produit par l'organisation internationale Bridge Way, met en lumière les souffrances infligées aux populations civiles par les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF). L'objectif principal des producteurs est de sensibiliser la population aux méthodes sournoises utilisées par les ADF pour recruter de force les jeunes dans leurs rangs. Sekombi Katondolo, chef de mission de Bridge Way en RDC explique que le film vise également à changer le regard des habitants sur les anciens otages libérés de ce groupe armé. « L'opacité de ce groupe est une de ses forces. Comprendre son fonctionnement, identifier ses acteurs et leurs motivations est essentiel. Cela permet de convaincre la population d'accepter les individus qui quittent ce groupe, car tous ne sont pas engagés de leur plein gré. » Il insiste sur



l'importance d'accueillir ces combattants démobilisés, soulignant que cela affaiblirait les ADF. Il ajoute que sans cette opportunité d'accueil, les rebelles n'auraient d'autre choix que mourir armés : « Ils menacent ceux qui veulent partir, affirmant qu'ils seront arrêtés ou tués, mais nous avons aujourd'hui des preuves que ces personnes peuvent réintégrer leurs communautés sans problème. » Ce film s'inscrit dans une démarche de sensibilisation visant à soutenir une paix durable en incitant la population à une meilleure compréhension et à une réintégration des anciens membres des ADF.

Walikale : l'impraticabilité des routes impacte négativement le transfert des malades dans ses 4 zones de santé vers les hôpitaux généraux et centres de santé de référence. Suite à cet état de route, le transfert des malades à partir des aires de santé vers les structures sanitaires appropriées pour une meilleure prise en charge médicale des cas compliqués devient un casse-tête. Ces zones de santé ne disposent pas d'ambulances pour le transport des malades. Et même si elles existaient, elles ne peuvent pas rouler sur ces différentes routes suite à leur impraticabilité. Pour transporter les malades, les familles respectives utilisent des motos pour le transfert de leurs membres. Ces conditions n'étant pas appropriées, des malades arrivent à l'hôpital déjà affaibli par les secousses. Conséquences, plusieurs cas de morts sont enregistrés en cours de route pendant le transfert. Même situation pour les cas de personnes mortes à l'hôpital. Les corps sans vie sont transportés par motos pour atteindre les villages où l'enterrement doit être organisé. C'est une situation qui inquiète les responsables des structures sanitaires. L'infirmier titulaire du Centre de santé de Mutakato pense que suite à cet état de routes, Walikale va continuer à enregistrer un taux élevé de mortalité, surtout lors du transfert des malades.

Lundi 25 août.

470 armes de guerre remises aux Fardc par des miliciens à Djugu. Des miliciens armés du groupe « Autodéfense », décidés à s'engager dans le processus de paix en Ituri et souhaitant quitter la brousse, ont volontairement remis leurs armes aux Fardc. Ce geste est le fruit des campagnes de sensibilisation menées ces derniers mois par les acteurs politiques, sociaux et coutumiers de la région indiquent des sources locales. Le président des vingt-et-un communautés de l'Ituri, considère cette reddition d'armes comme une lueur d'espoir pour la paix. Il souligne que la circulation illégale des armes demeure un danger pour les communautés et insiste sur la nécessité de poursuivre les opérations militaires de traque, non seulement contre le groupe Autodéfense, mais aussi contre d'autres milices comme la Codeco, à l'origine d'attaques meurtrières récentes dans la chefferie de Ndo-Okebo.

RDC: la renégociation du «contrat du siècle» avec des groupes chinois a été insuffisante pour la société civile. Plus d'une année après la renégociation du contrat dit « du siècle », minerais contre infrastructures, le débat est loin d'être clos : la société civile dénonce un accord toujours déséquilibré au profit du groupe des entreprises chinoises. Avec un investissement dans les infrastructures qui est passé de 3,5 milliards de dollars à 7,5 milliards, le gouvernement de la RDC, lui, soutient qu'il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant. *Une évaluation du volet infrastructures réclamée.* La coalition « Le Congo n'est pas à vendre » affirme que le déséquilibre persiste et appelle à une nouvelle négociation. Pour elle, les entreprises chinoises continuent de tirer la plus grosse part du gâteau. La société minière Sicomines bénéficie toujours d'exonérations complètes, ce qui fait perdre à l'État au moins 430 millions de dollars par an. Aussi, le financement des infrastructures est soumis à des conditions, explique un membre de la coalition : « L'avenant prévoit que, chaque année, la RDC doit bénéficier de plus de 300 millions de dollars pour financer les infrastructures, mais la condition est que le prix du cuivre doit être égal ou supérieur à 8 000 dollars. Si c'est inférieur, la partie chinoise ne va pas mettre à la disposition de la RDC l'argent pour les infrastructures. » La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) demande, elle, une évaluation urgente du volet infrastructures tel que prévu dans cet accord. Ce sont notamment les trois projets de construction des routes à Kinshasa et dans la province du Kasaï. Le Secrétaire exécutif de la Licoco, détaille : « Un montant de 624 millions avait été débloqué pour financer ces trois projets. Mais nous venons d'apprendre que le projet de Kinshasa seul, va prendre à peu près 400 millions de dollars. Ainsi, sur les 624 millions, il reste seulement quelque chose comme 200 millions. Ce qui fait que ça n'avance pas bien. » Mais Kinshasa soutient toujours que le contrat corrigé en 2024 garantit au pays plus de retombées économiques et sociales. (RFI)

Des journalistes de Kinshasa formés sur les problématiques humanitaires par la Croix-Rouge. L'objectif principal : renforcer leurs connaissances sur les actions humanitaires et les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge, tout en améliorant leurs capacités à couvrir ces enjeux dans les médias. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de redynamisation du Club des journalistes amis de la Croix-Rouge, et vise à constituer un noyau de professionnels capables de relayer efficacement les activités et les idéaux de l'organisation en RDC.

Le gouverneur du Nord-Kivu appelle la population à protéger le Parc national des Virunga. Depuis plusieurs années, des tensions persistent entre l'ICCN et les communautés locales, accusées de violer les limites du parc. Ces



conflits fragilisent les efforts de conservation et exposent le parc à des menaces croissantes. Il a insisté sur l'importance de l'implication des populations locales dans la protection du parc, qui abrite une biodiversité exceptionnelle et constitue une richesse convoitée par les ennemis de la RDC. Cette démarche vise à transformer les habitants en véritables partenaires de la protection environnementale. La préservation du Parc national des Virunga, est cruciale pour l'équilibre environnemental, le développement durable et la stabilité régionale.

Guerre dans l'Est : 41 hauts officiers convoqués par l'Inspection générale des FARDC. L'objectif est de poursuivre l'enquête et « d'obtenir des éclaircissements sur les responsabilités de chacun dans ce revers militaire aux lourdes conséquences sur le plan stratégique et sécuritaire ». Le document précise également que, pour les officiers actuellement en détention, l'Inspection générale collabore avec l'auditorat général militaire afin de faciliter leur audition dans les différents lieux carcéraux.

TRANSCO réceptionne 30 nouveaux bus à Kinshasa. Cette remise s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Gouvernement congolais et cette entreprise de transport en commun. Il s'agit de la première tranche d'un lot de soixante bus destinés à renforcer le parc automobile de TRANSCO. Le ministre en charge des Transports, a rappelé l'engagement du Gouvernement à améliorer les services de transport afin de faciliter la mobilité des citoyens.

Kinshasa accueille la XVe Assemblée générale du Consortium des Fonds africains pour l'environnement (CAFÉ). Cette structure regroupe 19 fonds fiduciaires africains engagés dans la conservation de la nature et la gestion durable des ressources naturelles. À travers ce forum de quatre jours, les membres du CAFÉ réaffirment leur engagement en faveur d'une conservation durable en Afrique, fondée sur des principes de responsabilité environnementale. Au cours des travaux, les participants mettent en avant les fonds d'impact comme instruments clés pour une conservation responsable et efficace. En tant qu'acteurs de la conservation en Afrique, les membres du CAFÉ s'engagent à être des catalyseurs de changement pour une conservation qui bénéficie à la nature et aux populations. Ils garantissent le respect des droits fonciers coutumiers, en exigeant le consentement libre, préalable et éclairé des communautés pour tout projet de conservation sur leurs espaces de vie. L'organisation s'engage également à publier un rapport annuel sur l'état des droits humains dans les aires protégées qu'elle finance.

Mardi 26 août.

163 morts enregistrés en 2 mois en Ituri, selon la société civile et 31 femmes violées, dont certaines âgées, par des hommes en armes. À cette perte en vies humaines s'ajoutent des dégâts matériels importants : 423 têtes de bétail emportées, 181 maisons incendiées, 69 boutiques pillées et plusieurs paroisses catholiques profanées. Selon la société civile, ces exactions sont attribuées aux groupes armés actifs dans la région, notamment la CODECO, Zaïre-Autodéfense et les ADF. Face à la persistance de l'insécurité, son coordonnateur provincial, lance un appel pressant aux autorités congolaises : « Au Président de la République, de diligenter une enquête indépendante mixte, en vue d'évaluer objectivement tous les dégâts et d'en établir les responsabilités. Au Gouvernement central, de s'investir pour accompagner le retour immédiat des personnes déplacées. C'est en vue de permettre aux enfants de reprendre le chemin de l'école, car en ville de Bunia les classes sont surpeuplées ».

Les confessions religieuses dévoilent une feuille de route pour un processus national et inclusif de paix. Ce plan, fruit de plusieurs séances techniques avec le cabinet du Chef de l'État, vise à sortir durablement du cycle tragique des conflits armés qui ravagent le pays depuis trois décennies. Quatre grandes étapes structurent cette feuille de route : Le Mois de la paix : instaurer un climat de confiance et de décrispation politique. Le dialogue des experts : poser les bases techniques et analytiques du processus. Le dialogue politique : réunir les acteurs nationaux autour des enjeux de paix. La conférence internationale : promouvoir le bien-vivre ensemble dans la région des Grands Lacs. Dans leur communiqué, les confessions religieuses ont exhorté le Chef de l'État, en sa qualité de garant de la Nation, à poser rapidement les actes officiels pour lancer ce processus. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du Pacte Social pour la paix et le bien-vivre ensemble, porté par la CENCO, l'ECC. Le projet a été enrichi avec les apports de la Plateforme des confessions religieuses au Congo et la Coalition interconfessionnelle pour la Nation (CIN).

RDC : 15 ans de prison requis contre des officiers FARDC pour tentative de coup d'État, contre le président Félix Tshisekedi. Les accusations remontent au mois d'avril, lorsque quarante officiers ont été filmés, dans un hôtel de Bandalungwa, à Kinshasa, proclamant la fin du régime en place et annonçant la prise du pouvoir. Cette vidéo, largement diffusée, a conduit à leur arrestation et à l'ouverture d'un procès retentissant.

Ituri : environ 260 000 personnes privées d'accès aux services humanitaires essentiels dans 5 zones de santé.
«Plusieurs partenaires humanitaires ont dû suspendre temporairement ou retarder leurs opérations dans la région en



raison de cette instabilité récurrente et des restrictions d'accès qu'elle engendre. Environ 256 500 personnes sont privées d'accès aux services humanitaires essentiels (santé, nutrition, protection) dans les zones de santé de Nizi, Fataki, Bambu, Mangala et Rethy. L'Ocha a stipulé que les femmes ont constitué 48% des personnes affectées par les violations, dont 45% basées sur le genre, et que cette augmentation est intimement liée à l'instabilité sécuritaire dans les zones d'approvisionnement en vivre, et à la faible présence d'acteurs spécialisés dans la prévention des violations basées sur le genre. Le territoire de Djugu, déjà instable, a connu une persistance de la dégradation sécuritaire dans les zones de santé de Nizo, Fataki et Lita, affectant les localités de Lopa, Iga barrière, Soleniamba et Nizi centre depuis mi-juillet. (**Actualité CD**)

Rapatriement de 533 sujets rwandais dans leur pays, lundi 25 août, en passant par le poste frontière de la Grande Barrière à Rubavu. Ce retour intervient quelques jours après une réunion tripartite, Rwanda, RDC et HCR sur le rapatriement volontaire, en fin juillet dernier à Addis-Abeba. Certaines sources à Goma estiment que ces rapatriements seraient loin d'être un choix entièrement libre. Selon elles, la rébellion de l'AFC/M23, qui occupe la ville depuis le début de l'année, interpelle des sujets hutus rwandais au cours de différentes opérations de bouclage. Elle leur interdit par la suite de regagner leurs foyers congolais, ne leur laissant d'autre option que le rapatriement. Au total, 4245 Rwandais ont déjà été rapatriés dans leur pays depuis le début de cette année.

En RDC, Uvira retrouve le calme, mais le M23 reste menaçant. Si le calme est revenu à Uvira, la crainte d'une offensive du mouvement rebelle AFC-M23 contre cette ville stratégique du Sud-Kivu demeure. Située sur les rives du lac Tanganyika, Uvira est la deuxième plus grande ville de la province du Sud-Kivu. Elle joue un rôle économique majeur, non seulement pour la RDC, mais aussi pour les pays voisins du lac. "C'est un milieu stratégique pour la RDC dans cette période d'insécurité parce que c'est la ville qui connecte la RDC à trois pays : le Burundi, la Tanzanie, en passant par le lac Tanganyika, et la Zambie". Une ville stratégique. Mapenzi Manyebwa estime que : "Si la RDC ne multiplie pas d'efforts pour mettre en place des stratégies nécessaires pour sauvegarder la sécurité à Uvira, ça sera une perte pour le gouvernement congolais". Pourtant, la ville vit sous la menace constante du conflit opposant la rébellion de l'AFC-M23, soutenue par le Rwanda, aux forces armées congolaises, épaulées par les combattants Wazalendo et un contingent militaire burundais. Uvira est aussi une ville stratégique pour le Burundi voisin. "S'il y a une bataille dans la ville d'Uvira, qui se trouve à l'ouest de Bujumbura, la capitale économique du Burundi, le Burundi prendra des précautions pour se protéger". La méfiance du Burundi. "Comme il y a des tensions entre le Rwanda et le Burundi, le Burundi ne peut pas supporter qu'un mouvement, qui est soutenu par le Rwanda, soit tout proche de sa capitale. Et c'est peut-être ce qui fait que Kinshasa et le mouvement M23 ont du mal à s'y affronter". La ville d'Uvira revêt également une importance logistique grâce à son port de Kalundu, le deuxième plus grand de RDC. Par ce port transite une grande partie des marchandises en provenance d'Afrique de l'Est et australe, à destination des villes de Bukavu et Goma. (**Deutsche Welle**)

Mercredi 27 août.

Rutshuru : le M23 autorise temporairement les habitants de Binza à accéder à leurs champs après trois mois d'interdiction. Cette mesure, entrée en vigueur le 25 août, ne devrait toutefois durer que deux semaines, selon des sources locales. Cette restriction d'accès avait été imposée par le M23 afin d'éviter toute confusion entre civils et rebelles présumés des FDLR. Selon plusieurs rapports, dont celui de Human Right Watch en juillet dernier, durant le mois de juillet, la rébellion a mené des opérations de ratissage ciblant ces derniers dans cette zone, opérations qui ont entraîné la mort d'environ 300 civils, dont des femmes et des enfants, accusés à tort d'être affiliés aux FDLR.

Sud-Kivu : une rentrée scolaire incertaine pour près de 5 000 élèves déplacés de Bushushu et Nyamukubi, à la suite des inondations meurtrières du 4 mai 2023. Ces enfants vivent actuellement sur des sites de relocalisation dans le territoire de Kalehe. Les affrontements entre groupes armés dans les hauts plateaux de Kalehe compliquent davantage la situation. Les écoles locales peinent à se relever, les enseignants sont parfois absents, et les infrastructures restent fragiles.

Cinéma: «Le Sang et la Boue», la vie des creuseurs de RDC. Le Sang et la Boue de Jean-Gabriel Leynaud est un documentaire qui nous entraîne à Numbi, au Sud-Kivu, où hommes, femmes et enfants creusent à mains nues pour extraire le coltan, pris dans un engrenage violent et mondialisé. Le film montre les vies broyées par cette économie minière, entre survie, amitiés, drames et solidarités. Sorti en salle depuis le 27 août 2025.

Walikale : des milliers de déplacés croupissent dans la misère, privés de tout, depuis plusieurs mois. Le gouvernement provincial déploie des efforts pour assister ces populations vulnérables, notamment par un système de familles d'accueil dans le grand Nord ainsi que par la gestion de sites pour déplacés. Toutefois, dans la partie sud, seules des zones d'hébergement collectif existent, sans recours à des familles d'accueil, ce qui complique la prise en

charge. Le conseiller humanitaire alerte cependant sur les difficultés financières majeures rencontrées par les organisations non gouvernementales, ce qui limite fortement leurs capacités d'intervention.

La communauté Banyamulenge appelle les autorités à garantir la sécurité de ses membres. Lors d'un point de presse tenu à Kinshasa, son président, a dénoncé l'attaque d'une église par des miliciens présumés Wazalendo, alors que s'y déroulaient les funérailles d'un colonel des Fardc, originaire de la communauté, décédé dans un crash d'avion près de Kisangani. Des actes de pillage, des tirs à balles réelles et des arrestations arbitraires ont été rapportés. Il a exigé que les auteurs de ces violences soient traduits en justice et que les institutions locales et provinciales assument pleinement leur responsabilité de protection de tous les citoyens, sans discrimination.

Procès Constant Mutamba : verdict reporté à une date ultérieure. Alors que le verdict du procès de Constant Mutamba était attendu ce mercredi 27 août et que le décor était déjà planté, la Cour a annoncé son report à une date ultérieure. Les juges estiment ne pas être encore prêts à rendre leur arrêt.

726 familles sinistrées du volcan Nyiragongo toujours sans terre 23 ans après l'éruption, survenue le 17 janvier 2002. À la suite de la catastrophe, les autorités provinciales avaient promis des parcelles aux sinistrés dans plusieurs quartiers périphériques. Si la majorité des familles déplacées ont pu s'installer, celles du quartier Les Volcans ont été chassées en 2017 par des pygmées se présentant comme autochtones de la zone. Depuis leur expulsion, plusieurs tentatives de retour sur les sites attribués ont été autorisées par les autorités. Ces initiatives ont souvent dégénéré en affrontements violents, causant la mort de certains membres de la communauté. Ce climat de tension et d'insécurité freine toute solution durable. Pendant plusieurs années, les revendications des sinistrés ont été mises en veille en raison de l'installation de déplacés de guerre sur les mêmes terrains. Aujourd'hui, ces déplacés ayant été délocalisés par la rébellion du M23 qui occupe Goma, les familles sinistrées réclament leur droit de retour, dans un contexte toujours marqué par l'insécurité.

Kinshasa accueille la XIV^e Assemblée générale de l'Union des Architectes d'Afrique, du 27 au 28 août. Ce forum réunit plus de 200 ingénieurs architectes venus de tout le continent pour réfléchir à leur rôle dans la protection et la résilience des villes africaines. Le président du Conseil national de l'Ordre des Architectes a encouragé les participants à analyser les enjeux liés aux zones sismiques et à proposer des solutions concrètes pour assurer la survie des villes bâties sur des gisements miniers. Selon lui, les architectes ont une responsabilité majeure dans la sauvegarde de ces espaces urbains vulnérables. Le ministre d'État en charge de l'Urbanisme a souligné la nécessité de « réinventer l'urbanisme africain » afin de mieux protéger les villes du continent face aux défis contemporains.

RDC: le Qatar rassurant sur les négociations en cours à Doha entre Kinshasa et le M23. Les négociations entre Kinshasa et les rebelles de l'AFC/M23 ont bien repris à Doha, au Qatar, et les deux parties sont toujours là pour discuter. Malgré le black-out qui entoure les pourparlers, l'information a été confirmée mardi 26 août par le ministère qatarien des Affaires étrangères, soucieux de se montrer rassurant. Arrivés à Doha mercredi 20 août, le gouvernement congolais et l'AFC/M23 n'y ont pour l'instant envoyé que des délégations réduites, les deux représentants du groupe armé n'ayant reçu pour mandat que de discuter des deux points évoqués par Majed al-Ansari avant l'arrivée d'un chef négociateur et de son équipe. En effet, malgré les engagements pris lors de la déclaration de principes signée le 19 juillet appelant à faciliter la libération des détenus de chaque camp, le processus reste pour l'instant bloqué. Toutefois le processus avance. Le CICR, spécialisé dans ce domaine, a déjà commencé à prendre contact avec les différentes parties, et la RDC a été saisie officiellement. Mais, sur le terrain, les combats, ont repris de plus belle, notamment au Sud-Kivu, le week-end dernier. (RFI)

Jeudi 28 août.

Sénateurs et députés du Nord-Kivu inquiets du non-paiement des salaires des enseignants. Selon leurs enquêtes, le Gouvernement libère régulièrement les fonds nécessaires au paiement des salaires, au même moment que les autres régions du pays. Cependant, la présence des groupes rebelles M23/RDF dans ces territoires a contraint IFOD et Caritas à effectuer les paiements par voie électronique via des opérateurs mobile comme Airtel et Orange. Cette crise, déjà dénoncée par les enseignants eux-mêmes qui menacent de déclencher une grève, affecte une part importante du tissu éducatif au Nord-Kivu, exacerbée par le contexte sécuritaire difficile et la gestion logistique complexe des paiements.

Idiofa : les enseignants menacent de boycotter la rentrée scolaire faute de salaires. Dans un mémorandum adressé à l'administrateur du territoire, ils dénoncent des pratiques bancaires jugées abusives, notamment : le paiement par chèques, souvent difficile à encaisser, le refus d'échanger les billets déchirés, pourtant rejetés sur le marché. « Nous demandons une solution rapide. Les enseignants ne peuvent plus continuer à travailler sans être rémunérés ». Malgré plusieurs tentatives de contact, la banque Afriland n'a pas réagi aux accusations portées contre elle. **Rentrée scolaire 2025 : risque de perturbation à Kalehe pour non-paiement des salaires.** En cause : le non-paiement des salaires des



enseignants de cette région. Selon l'Intersyndicale des enseignants de Kalehe, aucun salaire n'a été versé depuis le mois de juin dernier par le gouvernement, via la Caritas.

Pluie diluvienne à Kindu : plus de 2 500 maisons endommagées et deux morts. Les dégâts sont concentrés dans les communes de Kasuku, Mikelenge et Alunguli, où les eaux ont envahi les habitations, emporté des toitures et provoqué l'effondrement de plusieurs murs. Des blessés ont été admis à l'hôpital, tandis que d'autres, faute de moyens, sont hébergés dans des maisons d'accueil. Les experts pointent du doigt la mauvaise gestion des déchets, les constructions anarchiques sur les voies de drainage et l'utilisation de matériaux non résistants à l'humidité comme facteurs aggravants.

Un millier d'habitations sinistrées après un incendie à Bukavu, mardi 26 aout. Le sinistre survenu dans le quartier populaire de Cimpunda, dans la commune de Kadutu. « Nous avons compté deux morts, trois blessés, près de 1800 ménages sans abri et environ 1000 maisons, construites majoritairement en planches, incendiées », explique le rapporteur adjoint du bureau de coordination de la société civile du Sud-Kivu. Cette catastrophe survient à quelques jours de la rentrée scolaire, alors que, selon lui, « les parents se préparaient déjà ». Mais « le feu a ramené tout à zéro », déplore-t-il. La société civile lance une chaîne de solidarité et appelle les autorités à « intervenir dans l'urgence ». (RFI)

Matata Ponyo de nouveau débouté par la Cour constitutionnelle. Au lendemain de sa condamnation, ses avocats ont introduit une requête en inconstitutionnalité, dénonçant la violation de plusieurs articles de la Constitution, notamment : Article 168, relatif à la compétence de la Cour constitutionnelle, Articles 107 et 166, concernant les poursuites contre un député national. Cependant, la Haute Cour ne l'a pas suivi.

Lancement à Kananga du vaccin antipaludique R21 pour les enfants. Destiné aux enfants âgés de 6 à 11 mois, ce vaccin représente une avancée majeure dans la lutte contre le paludisme, principale cause de mortalité infantile en RDC. Le vaccin R21, administré en quatre doses (à 6, 7, 8 et 13 mois) est une promesse de vie, une victoire sur la maladie.

Walikale : Les rebelles de l'AFC/M23 se renforcent à Kashebere. Au moins six camions transportant hommes et munitions sont arrivés dans cette agglomération en provenance de Nyabiondo. Ces sources ajoutent que ces troupes et matériels sont partagés entre Kashebere et Kibati. Ces nouveaux renforts arrivent dans un contexte marqué par des affrontements à répétition dans les zones limitrophes du territoire de Walikale, notamment dans le secteur d'Osso Banyungu et la chefferie de Bashali à Masisi, ainsi que dans la chefferie de Bwito à Rutshuru. Mais d'autres sources indiquent que ces manœuvres des rebelles sont devenus régulières et pourraient s'inscrire dans le cadre de la relève des troupes bien qu'aucun mouvement de retour n'a pas encore été signalé. (Actualité.CD)

Vendredi 29 août.

Kolwezi : le maire Jacques Masengo Kindele appelle à investir dans la transformation des déchets, pour bâtir une ville plus propre et plus durable. « Transformer les déchets, c'est créer de la richesse tout en maintenant nos villes propres ». Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de développement durable et de responsabilité citoyenne. Le maire rappelle que la lutte contre l'insalubrité ne peut réussir sans l'implication de tous les acteurs : autorités, entreprises, associations et habitants. Il appelle à une mobilisation générale pour que Kolwezi reflète son statut de capitale mondiale du cobalt, non seulement par ses ressources, mais aussi par son engagement environnemental.

Le Panel des experts de la société civile interpelle le chef de l'État sur la crise politique et sécuritaire. Le Panel dénonce notamment les atteintes aux droits socio-économiques des populations vivant dans les zones sous contrôle de la rébellion AFC/M23. Selon cette structure citoyenne, les habitants de ces régions sont privés d'accès à leurs épargnes, en raison des injonctions du Gouvernement central aux institutions bancaires. Une mesure jugée injuste et pénalisante pour des milliers de familles déjà fragilisées par le conflit. La lettre ouverte pointe également du doigt les arrestations et détentions arbitraires de plusieurs citoyens, militants et acteurs politiques. Le Panel estime que ces pratiques sapent les fondements de l'État de droit et alimentent un climat de peur et de méfiance, incompatible avec les principes démocratiques. À travers ce message, les experts de la société civile exhortent le chef de l'État à prendre des mesures concrètes pour restaurer la confiance, garantir les libertés fondamentales et favoriser un dialogue inclusif.

Le PAM lance un cri d'alarme face à l'insécurité alimentaire qui touche 28 millions de personnes. Au moins 300 millions de dollars sont nécessaires de toute urgence pour répondre à la crise alimentaire qui ravage la RDC. Selon les dernières données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), 28 millions de Congolais sont actuellement confrontés à une faim aiguë, dont près de 4 millions en situation d'urgence. Le PAM souligne que cette crise est alimentée par une combinaison de facteurs : conflits armés, instabilité économique, déplacements massifs de



populations, et hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires. Les provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika) sont les plus durement frappées. Les conflits y ont déraciné des milliers de familles, les privant de leurs terres, de leur bétail et de leurs moyens de subsistance. Plus de 10 millions de personnes dans ces zones vivent dans une insécurité alimentaire aiguë, dont 2,3 millions en situation d'urgence. Malgré les efforts du PAM, qui a assisté 1,1 million de personnes entre janvier et mars 2025, les opérations sont freinées par l'insécurité persistante, la fermeture de l'aéroport de Goma (un hub humanitaire clé) et la pénurie de ressources.

Grosses manœuvres pour un nouvel épisode du dialogue inter-congolais. Depuis le jeudi 28 août 2025, une annonce secoue la scène politique congolaise: Thabo Mbeki, ancien président sud-africain, veut à nouveau jouer le médiateur dans la crise qui fragilise la RDC. Deux décennies après avoir parrainé le dialogue inter-congolais de Sun City en 2002, l'ex-chef d'État revient sur le devant de la scène, à un moment où le pays est déstabilisé par la rébellion de l'AFC/M23, soutenue par le Rwanda, et l'occupation de larges portions du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. À travers sa fondation, Thabo Mbeki organise une conférence sur la paix et la sécurité, du 3 au 6 septembre en Afrique du Sud. L'initiative vise à réunir les principales forces politiques et militaires de la RDC autour de la même table. Parmi les invités, figurent l'ancien président Joseph Kabilé, le leader de l'AFC/M23 Corneille Nangaa, le chef rebelle Thomas Lubanga de la CRP, mais aussi des figures de l'opposition comme Moïse Katumbi, aux côtés de responsables de la majorité présidentielle. Le rôle des Églises est également mis en avant. La Conférence épiscopale nationale du Congo et l'Église du Christ au Congo, déjà impliquées dans des consultations pour un pacte social de paix dans l'Est du pays, ont été conviées. Mais certains observateurs dénoncent l'absence d'autres organisations religieuses, comme le Conseil interreligieux congolais, piloté par l'archevêque Dodo Kamba, actif dans la sensibilisation à la paix. Pour le journaliste Edmond Izuba, cette restriction du cercle des participants constitue un risque: « Si la Fondation Thabo Mbeki souhaite réellement favoriser un dialogue inter-congolais porteur de solutions, elle gagnerait à élargir son cercle d'invités. La paix ne se décrète pas, elle se construit avec toutes les voix, même celles qui dérangent ou qui proposent une autre lecture du conflit», a-t-il déclaré. Alors que d'autres initiatives diplomatiques ont vu le jour ces derniers mois à Doha, Washington ou encore dans la région des Grands Lacs, la démarche de Thabo Mbeki pourrait marquer un tournant. Reste à savoir si cette nouvelle tentative de médiation saura rassembler suffisamment d'acteurs pour ouvrir un véritable chemin vers la paix en RDC. (**Africa News**)

Sud-Kivu : violents combats entre FARDC, Twiraneho, Red Tabara et M23 à Fizi, depuis le 26 août, dans les hauts et moyens plateaux du territoire de Fizi au Sud-Kivu. Selon administrateur du territoire, les rebelles cherchent à s'emparer de sites miniers stratégiques, notamment ceux de Misiri et Salamabila, riches en or et coltan. Il accuse ces groupes armés de tenter de corrompre les autorités locales pour faciliter leur accès aux ressources naturelles. Les combats ont déjà provoqué le déplacement de plus de 100 000 personnes qui vivent dans des conditions précaires, sans assistance humanitaire suffisante, exposées à des risques graves pour leur sécurité et leur survie.

Le gouverneur de l'Ituri suspend les activités minières pour contrôler la conformité des entreprises. Cette décision vise à remettre de l'ordre dans le secteur minier, tout en garantissant que les ressources naturelles profitent à l'État congolais et non aux groupes armés. Le gouverneur justifie cette suspension comme une étape nécessaire pour contrôler la conformité des entreprises minières, en particulier celles qui exploitent de l'or dans la région. « Nous allons discuter avec les opérateurs économiques, voir comment ils ont géré les mines, s'ils ont payé les impôts et les taxes. Ensuite, nous rouvrirons les sites, une fois que Kinshasa aura évalué la situation sur place ». Cette suspension s'inscrit dans une série d'actions menées par les autorités provinciales pour restaurer l'autorité de l'État dans une région marquée par l'insécurité et l'exploitation illégale des ressources. Plusieurs sites miniers, notamment à Nizi, Kabarole, Dala et Mabanga, ont récemment été fermés après avoir été identifiés comme sources de financement pour des groupes armés.

Maniema : cinq morts et 2 609 maisons endommagées après une pluie diluvienne. Cinq personnes ont perdu la vie lors d'une pluie diluvienne qui s'est abattue, le 26 août, sur l'ensemble de la province de Maniema. Parmi les victimes figuraient trois femmes revenant de la brousse, lorsqu'un tronc d'arbre est tombé sur elles. Elles ont toutes succombé à leurs blessures. Les sinistrés sont hébergés dans des familles d'accueil, mais vivent dans des conditions précaires.

Samedi 30 août.

L'ANEpac appelle enseignants et élèves à la rentrée des classes ce 1er septembre. L'Association syndicale nationale des enseignants des écoles privées agréées en RDC, a également invité les parents à envoyer leurs enfants à l'école dès ce lundi et a par ailleurs encouragé les promoteurs à ouvrir les portes des établissements scolaires afin d'accueillir les enfants. Cet appel intervient au lendemain de la menace brandie par les enseignants des écoles publiques



de certaines provinces éducationnelles, qui ont annoncé qu'ils ne reprendront pas les cours si leurs salaires ne sont pas payés.

Beni : vers une justice climatique inclusive autour du parc national des Virunga. Une cinquantaine d'acteurs issus du monde judiciaire, de la société civile, des chefferies coutumières, des communautés riveraines et de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) se sont réunis le 29 août à Beni pour réfléchir à la performance judiciaire dans le traitement des contentieux climatiques et de la biodiversité liés au parc national des Virunga. Cette rencontre, organisée par l'Alerte congolaise pour l'environnement et les droits humains (ACEDH), vise à rapprocher les parties en conflit autour des limites du parc, afin que ce patrimoine mondial devienne un levier de développement communautaire. L'objectif de cette initiative est de transformer les tensions en un pacte de responsabilité partagée, où la biodiversité devient un atout pour la sécurité climatique, la création d'emplois écologiques et l'accès aux énergies durables. Ce modèle de gouvernance environnementale, ambitionne de faire du parc des Virunga non seulement un espace protégé, mais aussi un moteur de développement local, en intégrant les communautés dans les mécanismes de justice climatique.

Au Nord-Kivu Filippo Grandi appelle à dissocier la politique de l'aide humanitaire. À Sake, au Nord-Kivu, le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a rappelé « L'aide humanitaire ne doit pas dépendre de questions politiques. Les personnes ayant besoin d'assistance au Nord-Kivu doivent être aidées de manière urgente ». «Lorsque nous sommes rentrées, nous avons trouvé toutes nos maisons déjà démolies. Nous avons utilisé les bâches ramenées des camps pour construire des abris. Ici, nous n'avons rien. Nous vivons difficilement : nous avons faim et nous souffrons », raconte une mère de famille. Ces familles retournées ont des besoins urgents énormes pour reprendre une vie digne : abri: réhabilitation des maisons détruites et amélioration des abris temporaires, alimentation: assistance d'urgence pour répondre à la faim, santé: accès aux soins de base et aux services de première nécessité, protection: sécurisation des villages et prévention des incursions.

Trois hôpitaux de Butembo dotés de sites avancés de prélèvement sanguin. L'Hôpital général de Katwa, l'Hôpital de référence secondaire de Matanda et le Centre hospitalier Mukuna Sainte-Famille, situés dans la ville de Butembo ont été dotés de sites avancés de prélèvement sanguin. Selon le responsable local du Centre de transfusion sanguine, l'objectif principal est de rapprocher les services des donneurs volontaires. Il a également indiqué que le centre fait face à une forte demande en produits sanguins, exacerbée par l'insécurité qui touche la ville et ses environs.

Aggression de Pero Luwara : « Ils ont voulu me tuer mais je ne vais pas arrêter le combat ». Le 28 août, il nous explique son égression. « Je suis rentré chez moi, hier 27 août, sur le coup de 19h30. Dès que je suis sorti de la voiture, j'ai reçu un coup sur la tête par derrière. Je suis tombé au sol et j'ai reçu des coups de toutes parts. Ils étaient 7 ou 8. Des jeunes. L'un d'eux a été arrêté. Certains étaient armés d'un couteau, ils étaient clairement venus pour me tuer. Personne n'a oublié les menaces qui ont été diffusées contre moi. Personne n'a oublié de qui venaient ces menaces à Kinshasa », poursuit le journaliste qui a reçu le statut de réfugié en Belgique. En février dernier, l'ancien ministre de la Justice Constant Mutamba qui croupit aujourd'hui en prison pour détournements de fonds publics en attendant d'être fixé dans les prochains jours sur sa peine, avait annoncé que les têtes de Pero Luwara et de son confrère Merveille Balenge Irenege étaient mises à prix pour quatre millions de dollars. Au mois de mars 2025, alors que les rumeurs d'une agression ciblant Pero Luwara et l'opposant Franck Diango prenaient de l'ampleur en Belgique, le journaliste a obtenu le statut de réfugié en Belgique. Une mise en garde qui résonne avec une terrible acuité aujourd'hui à la lumière de l'agression de Pero Luwara. "Il bénéficie donc de la même protection que tous les Belges. Le gouvernement congolais le sait, mais il a malgré tout lancé cette menace. Cette initiative n'a pas pu se faire sans l'aval de Félix Tshisekedi. C'est un acte de défiance et de provocation à l'égard des autorités belges " signale son avocat. (**La libre Afrique**)

Une cinquantaine de civils protégés par les casques bleus à Tchabi, menacés par d'éventuelles attaques des rebelles ADF. Cette présence contribue à rassurer les habitants et à prévenir toute menace potentielle. Par ailleurs, à Komanda, la Monusco a renforcé sa présence sur le terrain et intensifié ses opérations conjointes avec les Farc pour garantir la sécurité des communautés locales.

Dimanche 31 août.

Adoption de la charte et du règlement de l'Union sacrée de la Nation à Kinshasa. L'autorité morale de ce regroupement politique, Félix Tshisekedi, a lui-même présidé cette rencontre. Parmi les innovations figure notamment le renforcement du pouvoir du secrétariat permanent, désormais appelé secrétariat exécutif : un organe technique et administratif chargé de gérer le dialogue proposé par la Fondation Thabo Mbeki. Ce changement intervient dans un contexte où les membres ne se sentent pas en sécurité et expriment des doutes quant à la neutralité de la facilitation



assurée par Thabo Mbeki. Le Président de la République a promis de s'engager activement pour que la paix durable soit restaurée sur l'ensemble du territoire national. Le présidium sera désormais composé des représentants des partis politiques disposant d'au moins quatre députés à l'Assemblée nationale et au Sénat, ainsi que de délégués désignés par le Chef de l'État.

Éducation en RDC: "toutes les dispositions nécessaires sont prises pour une rentrée scolaire apaisée" (Judith Suminwa). La rentrée scolaire 2025-2026 est fixée pour ce lundi 1er septembre 2025 sur toute l'étendue du territoire national conformément au calendrier établi par le ministère de l'Éducation nationale. Lors de la 55e réunion du conseil des ministres tenue vendredi 22 août, le Président Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi avait demandé au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir dans la sérénité la réussite de la rentrée scolaire. Il a, par la même occasion, insisté sur la nécessité d'évaluer les engagements du gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux.

Soucieux de privilégier la voie du dialogue et de la concertation, Félix Tshisekedi a rappelé que le gouvernement avait engagé dans un passé récent, des échanges francs et responsables avec les représentants syndicaux des enseignants, des médecins et d'autres catégories socioprofessionnelles. Le président Félix Tshisekedi en avait appelé à l'engagement et au sens du devoir républicain de la part de chaque membre du gouvernement afin d'assumer ensemble cette responsabilité.

À quelques jours de la rentrée scolaire, fixée au 1er septembre 2025, les écoles publiques et privées de Kinshasa s'apprêtent à accueillir les élèves, anciens comme nouveaux.

Des notables du Kivu interpellent le HCR pour le rapatriement des réfugiés congolais vivant au Rwanda. Le Mwami de la chefferie de Wamuzimu à Mwenga (Sud-Kivu), a alerté sur les risques de conflits fonciers et de tensions communautaires, soulignant que les chefs traditionnels sont souvent mis à l'écart dans ces processus. « Nous tirons la sonnette d'alarme pour que le gouvernement national et la communauté internationale, notamment le HCR, assurent une reconnaissance authentique des populations rapatriées, afin d'éviter l'implantation de nouvelles communautés sur des terres qui ne leur appartiennent pas ». Cette visite du Haut-Commissaire du HCR et ces échanges visent à renforcer la coordination entre acteurs locaux et internationaux pour garantir un rapatriement volontaire, encadré et pacifique, tout en apportant un soutien humanitaire efficace aux déplacés et réfugiés dans la région des Grands Lacs.

Au moins 16 personnes prises en otage lors d'une embuscade des miliciens Codeco sur la RN 27 à Djugu. Le véhicule transportait des passagers revenant du marché de Bule à destination de Bunia. Les assaillants ont tiré plusieurs coups de feu en l'air pour semer la panique, puis ont pillé les biens à bord avant de prendre les voyageurs et les conduire vers une destination inconnue. Alerté, le chef du groupement de Pitso est intervenu et a obtenu la libération de trois enfants âgés entre 4 et 12 ans. Les négociations se poursuivent pour libérer les autres otages. Cette attaque est la première enregistrée sur la RN 27 après plus d'une semaine d'accalmie dans la région. Elle s'inscrit dans une recrudescence des violences menées par la Codeco en Ituri, qui perturbe gravement la circulation et la vie des populations locales.

Félix Tshisekedi veut un dialogue national « sans les Congolais inféodés aux pays étrangers ». « Je suis favorable au dialogue, mais pas avec des Congolais soumis aux influences de puissances étrangères, des Congolais inféodés aux pays étrangers. Il n'arrivera jamais de dialogue en dehors de ma propre initiative. Le dialogue ne se fera qu'à mon initiative. Les Congolais n'ont pas besoin de prendre les armes, retarder le développement de notre pays. Quand nous resterons entre congolais, nous allons pouvoir définir nous-mêmes le mode de vie et de marche de notre République », a déclaré Félix Tshisekedi, cité dans le communiqué publié par l'Union sacrée de la Nation, la plateforme politique présidentielle.

Kinshasa : faute de prise en charge parentale, certains enfants travaillent à la carrière de sable de Kisenso pour s'offrir des fournitures scolaires. Winner, 13 ans, torse nu, culotte vareuse trouée, ajuste, avec un gros bambou, la pirogue de son oncle, qui tangue au poids du sable à peine sorti des eaux. Il dit être contraint de faire ce dur labeur, sans lequel il n'aura ni des uniformes bleus blancs, ni de cahiers et moins encore un sac et une pantoufle. Son jeune frère, Junior, 11 ans, peut déjà nager. Sorti de l'eau, il explique : « j'ai 11 ans. Je suis dans la même école que mon frère. J'ai appris à nager par le fait d'être ici tous les jours. Ce travail nous permet d'avoir à manger, et, maintenant, on doit nous acheter des cahiers qu'avec ça », se confie-t-il. Leur oncle, lui aussi torse nu, précise : « Ce sable, on le vend seulement aux chantiers qui nous entourent. Un chariot bien chargé coûte 1300 FC. S'agissant du rendement de notre travail, on arrive à charger onze fois cette pirogue, si nous arrivons à temps ». Le plus âgé de ces collaborateurs, teint très sombre, s'abstient de parler. Biceps déjà adaptés à ces travaux de titan, sort, moyennant une pelle, du sable déjà émergé des eaux sur le bord de la rivière Ndjili, qui sépare là les communes de Kisenso et Kimbaseke. (**Actualité.CD**)



Rentrée scolaire 2025-2026: un dispositif sécuritaire spécial prévu à Kinshasa. « L'exécutif provincial déclare qu'aucune manifestation publique ou de perturbation de l'ordre public ne sera tolérée. Les individus qui oseraient troubler la rentrée scolaire s'exposeront à une intervention ferme des forces de sécurité auxquelles des instructions fermes ont été données pour faire respecter l'ordre », a averti le ministre provincial de l'Éducation. « Le gouvernement provincial déplore la diffusion sur les réseaux sociaux de plusieurs messages visant à perturber l'ordre public à la veille de la rentrée scolaire prévue ce lundi 1er septembre 2025. L'exécutif provincial met en garde les fauteurs de troubles qui cherchent à instrumentaliser le procès d'un ancien ministre d'Etat, ministre de la Justice. L'exécutif provincial déclare qu'aucune manifestation publique ou perturbation de l'ordre public ne sera tolérée ».

